



ALLIANCE DES CADRES
DE L'ÉTAT

Gestionnaire de notre société

Québec, le 22 juillet 2019

Monsieur Christian Lessard,
Président-directeur général
Centre de services partagés du Québec
875, Grande Allée Est, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5W5
Christian.lessard@cspq.gouv.qc.ca

Objet : Versement de la rémunération additionnelle des cadres 2019-2020

Monsieur,

En décembre 2016, l'ensemble des cadres du secteur public (fonction publique, réseaux de la santé et réseaux de l'éducation) ont convenu d'une entente globale avec le gouvernement dans laquelle, une rémunération additionnelle de 0,5% devant être versée à chaque paie pour la période du 1 avril 2019 au 31 mars 2020.

En février dernier, l'Alliance rappelait au Secrétariat du Conseil du trésor l'imminence de ce versement, versement qui, semble-t-il, avait été planifié à raison d'un seul versement à la fin de l'année 2020 contrairement à ce qui avait été convenu en 2016.

Après avoir rectifié le tir avec les autorités du Secrétariat du Conseil de trésor, les cadres membres de l'Alliance se sont attendus à ce que le versement, à chaque paie, soit amorcé dès le 1^{er} avril 2019.

Le SCT nous a alors informé qu'en raison des multiples opérations devant être réalisées sur la rémunération pour l'ensemble des salariés de la fonction publique, cette opération pouvait être retardée au mois de mai. Puis, on nous informe que l'opération est retardée en juin et enfin, le Secrétariat du Conseil du Trésor nous a indiqué tout récemment qu'il ne peut préciser la date à laquelle ce versement, rétroactif au 1^{er} avril 2019 sera effectué.

Cette situation nous semble incompréhensible et insoutenable quand on sait par ailleurs, que l'ensemble des réseaux de la santé et de l'éducation, avec une population de salariés autrement plus importante, ont procédé auxdits versements conformément à l'entente de 2016 et ce, au 1^{er} avril 2019.

Les cadres de la fonction publique, dont certains sont même à l'emploi du CSPQ, se sont montrés patients. Ils ont eu par ailleurs connaissance des difficultés rencontrées par le CSPQ récemment alors que vous étiez interpellés par le SFPQ qui s'est vu promettre une livraison de montants dus pour le 1^{er} août. Dans cette perspective, ils comprennent mal que la rémunération additionnelle convenue en 2016, ne leur soit pas encore versée, qu'aucune date de livraison ne soit identifiée encore, ni aucune explication fournie.

L'Alliance en tant que représentante de l'ensemble des cadres de la fonction publique, vous interpelle et vous presse de porter rapidement une attention à ce dossier. Des réponses concrètes et justifiées doivent être fournies pour expliquer la situation à l'ensemble des cadres car ceux-ci interpellent l'Alliance, à chaque paie lorsqu'ils constatent, une fois de plus, que les montants dus ne sont toujours pas au rendez-vous.

Je vous remercie de votre attention



ANNE GOSSELIN, avocate, ASC, CRHA
Présidente-directrice générale

1305, chemin Sainte-Foy, bur. 306
Québec (Québec) G1S 4N5

T 418 681 2028 poste 228

Anne.gosselin@alliancedescadres.com



c.c. Monsieur Alexandre Hubert, secrétaire associé, Secrétariat du Conseil du Trésor